

Lieu : Tribunal de Première Instance de Tunis	
Heure début : 17H00	Heure fin : 17H10
Numéro de l'affaire 86	
Accusés et qualité/fonction au moment des faits:	
Parties civiles:	
<ul style="list-style-type: none"> - Nour Eddine Khedher, sa veuve Ayche Ben Khelifa ne s'est pas présentée - Joseph Gilbet Naccache ne s'est pas présenté - Mouhamed El Hechmi El trouidi ne s'est pas présenté - Mouhamed Ben Jannet, sa veuve ne s'est présentée - Les héritiers de Ahmed Ben Othman ne sont pas présentés 	
Résumé des faits :	
Charges par accusé :	
Nombre de victimes :	

I. Description de l'audience rapportée

Le [27mai 2021] s'est tenue la 5ème audience du dossier [N86] devant la chambre criminelle spécialisée en Justice Transitionnelle de [Tunis]. Le dossier a été transmis à la chambre par l'Instance Vérité Dignité (IVD) le [18 mai 2018].

Un représentant d'Avocats Sans Frontières (ASF) était présent en qualité d'observateur et a pu accéder à la salle d'audience : [Nom de l'observateur pour utilisation interne]

II. Compte rendu libre du déroulé de l'audience

L'appel des victimes :

Nour Eddine Khedher, sa veuve Aycha Ben Khelifa ne s'est pas présentée

Joseph Gilbet Naccache ne s'est pas présenté

Mouhamed El Hechmi El trouidi ne s'est pas présenté

Mouhamed Ben Jannet, sa veuve ne s'est présentée

Les héritiers de Ahmed Ben Othman ne se sont pas présentés

III. Remarques à l'attention d'ASF

- On a remarqué l'absence de la société civile des accusés et même des avocats.
- *Maitre TRIFI n'était pas non plus présent et avait assisté à une séance précédente.*
- *Le juge déclare que le 15 juillet 2021 l'affaire sera mise en délibéré.*